

DECLARATION DU COMITE CENTRAL

=====

Le Comité Central du Parti Communiste Internationaliste (Section Française de la Quatrième internationale), réuni en session extraordinaire le 20 Mars 1955, a décidé l'exclusion du Parti de Bleibtreu, Fontanel et Lequenne.

La bourgeoisie fourbit ses armes répressives contre notre Parti à cause de notre politique int ransigeante de solidarité à l'égard du peuple algérien.

Neuf militants ont été convoqués par la Brigade Criminelle. Parmi eux, Bleibtreu, Fontanel, Lequenne, en opposition avec les six autres, se sont désolidarisés ouvertement de la ligne arrêtée par la direction du Parti.

Rompant la discipline et la solidarité du Parti face à la police, Lequenne signe sa déposition du mois de Décembre devant la commission Rogatoire. Au mépris de la décision du Bureau Politique, et des règles les plus élémentaires du comportement d'un militant ouvrier face à la police.

Passant outre une seconde fois aux décisions du Bureau Politique, il obtempère, contrairement à la décision du BP, à la convocation de la Brigade Criminelle.

La lettre adressée par Fontanel au Bureau Politique en date du 15 Mars, lettre qu'on lira à la suite de cette déclaration, jette la lumière la plus crue sur toute cette affaire.

Cette lettre est adressée au local du Parti sous pli recommandé. Pourquoi ? Parce que cette lettre n'est adressée qu'en apparence au Parti, et que la police est son véritable destinataire. Elle vise à "couvrir", non seulement Fontanel, mais Lequenne et Bleibtreu, face aux éventuelles mesures répressives qui pourraient être exercées contre eux.

Elle est recommandée parce que, tant par sa forme que par son contenu, elle vise à désolidariser publiquement son auteur et ses inspirateurs de la politique du Parti, et à pouvoir faire état de la date d'envoi de cette lettre devant le juge Pérez chargé de l'instruction.

Fontanel écrit que "sa tendance et lui-même "ne jouent plus aucun rôle dans la rédaction et l'orientation de la Vérité" et qu'en conséquence il "trouve anormal de conserver la qualité de gérant d'un journal qui exprime une 'orientation politique' avec laquelle ses désaccords n'ont fait que s'accroître depuis le 9^e Congrès du Parti".

Fontanel juge bon de préciser qu'il aurait informé Bloch en Novembre 1954. Pourquoi Novembre 1954 ? Parce que c'est à partir de cette date que le Parti prend ses responsabilités face au développement révolutionnaire de la situation en Algérie.

ajoute

Fontanel : "Sans consulter ou informer la minorité, vous avez adopté dans cette affaire des positions dangereuses, incohérentes et irresponsables, qui offrent au juge d'instruction et à la police la possibilité de frapper selon leurs besoins".

Le Comité Central dénonce énergiquement cette dérobade face aux mesures répressives de l'ennemi de classe.